



ISOLATION / DES FRAIS DE CHAUFFAGE REDUITS



L'architecte Israël Dos Santos, maître d'œuvre du projet du Domaine des Quatre Rivières, a détaillé pour nous les choix écologiques et énergétiques qui ont guidé la conception des bâtiments. L'isolation a été pensée de manière à maximiser l'efficacité énergétique tout en respectant l'environnement.



Les plafonds ont été isolés avec de la laine de cellulose,

Les parois verticales ont été isolées avec de la laine de bois, tandis que les plafonds ont bénéficié de laine de cellulose. Ces matériaux biosourcés ont été choisis pour leurs excellentes propriétés thermiques, permettant de retenir la chaleur en hiver et de maintenir la fraîcheur en été, en conformité avec les exigences de la réglementation RT 2012 BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Tous les châssis, fenêtres et portes, ont été remplacés par des ouvertures à double vitrage, contribuant ainsi à la performance énergétique globale du projet. Côté chauffage, la géothermie a été privilégiée, exploitant une nappe phréatique favorable. L'eau chaude et le chauffage seront produits collectivement, et chaque logement sera équipé d'un compteur de calories, permettant de suivre précisément la consommation énergétique individuelle ainsi réduite au minimum.

Enfin, le projet prévoit une utilisation limitée de surfaces bétonnées, sauf pour l'accès pompiers, afin de privilégier des surfaces infiltrantes, favorisant ainsi la gestion durable de l'eau et la préservation des sols.





Le coin des partenaires :



La commune de Rives Dervoises est forte de plus d'une vingtaine d'associations : cuisine, arts vivants et conférences, cinéma, aide aux devoirs, comités des fêtes, activités intergénérationnelles qui pourront être organisées avec l'école qui se trouve au sein du site, associations sportives....

Ces associations pourront utiliser les salles d'activités disponibles sur le site pour partager leurs animations avec les locataires.

Cela promet de la vie et de la bonne humeur !!

Questions/ réponses des lecteurs:



Qui gère le Domaine des Quatre Rivières?

Les vingt logements mis en location au sein du Domaine sont gérés par la commune de Rives Dervoises directement sans autre intermédiaire. Il s'agit donc de logements communaux.

Comment les décisions sont-elles prises concernant la gestion commune (espaces partagés, entretien...).

La commune, avec l'aide financière du Conseil départemental de la Haute-Marne, va recruter un coordinateur (trice) de vie sociale. C'est cette personne qui sera chargée, de proposer un projet de vie sociale aux locataires. C'est à cette occasion que les règles de gestion des espaces communs pourront être discutées. Par exemple, comment utilise-t-on la chambre d'ami gracieusement mise à disposition par la commune? Combien de temps peut-on l'occuper? Par combien de personnes ? Ou encore les « jardins partagés » sont-ils attribués à un locataire ou sont-ils collectifs?...

Le loyer est-il indexé sur un barème spécifique? (par exemple en fonction des ressources ?)

Les logements du Domaine des Quatre rivières sont des logements dont les loyers sont calculés au plus juste, afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter. Le montant des loyers est chiffré en fonction de la surface des logements. Ils se situeront entre 441 € (pour le plus petit des studios de 36,7 m²) à 634,54 € (pour le plus grand des T2 de 58,7 m²), auquel il conviendra de rajouter les charges locatives.

Quelles sont les prestations incluses dans ce tarif et celles qui supposent des frais supplémentaires?

Les locataires pourront bénéficier de la présence d'un coordinateur (trice), d'un transport solidaire, d'une chambre d'ami, de salons et d'une bibliothèque, de plusieurs salles d'activités, de jardins et d'un verger partagé, d'une salle d'accueil, d'une buanderie et d'un parking privé et fermé.

Pour nous contacter : rivesdervoises52@orange.fr Tel : 03 25 04 62 36

Suivez-nous sur Panneau Pocket et sur Facebook « Domaine des Quatre Rivières »